

DÉCLARATION DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DANS L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL LIÉGEOIS

1. DÉCLARATION GÉNÉRALE

La Ville de Liège traite vos données personnelles en conformité avec la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement général sur la protection des données (RGPD), ainsi que la Loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Respecter et protéger vos données personnelles, c'est-à-dire les informations concernant une personne et permettant de l'identifier directement ou indirectement, constitue une priorité pour la Ville de Liège.

La Ville de Liège a également pour volonté d'informer pleinement et de manière transparente les personnes concernées sur la manière dont sont gérées leurs informations ou données personnelles.

2. QUI TRAITE VOS DONNÉES ?

La Ville de Liège est le pouvoir organisateur de l'ensemble des établissements scolaires de l'enseignement communal liégeois, qu'ils soient de niveau maternel spécialisé ou ordinaire, primaire spécialisé ou ordinaire, secondaire spécialisé ou ordinaire, de promotion sociale mais également de la Haute Ecole de la Ville de Liège et de l'Ecole Supérieure des Arts de la Ville de Liège, ainsi que le service des garderies.

Dans le cadre de ses missions d'enseignement communal, la Ville de Liège, inscrite à la banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0207343933 et ayant son siège à 4000 Liège, place du Marché, 2, est amenée à effectuer un traitement de données personnelles pouvant vous concerner et ce, majoritairement pour le compte de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, exceptionnellement, pour son propre compte.

La Ville de Liège est, dès lors, un « sous-traitant » et « responsable de traitement » au sens du Règlement général sur la protection des données (RGPD) en fonction de l'utilisation faite de vos données.

3. QUELLES SONT LES DONNÉES POUVANT ÊTRE TRAITÉES ?

En toute circonstance, la Ville de Liège, par le biais de ses Etablissements scolaires, s'engage à ne collecter et traiter vos données personnelles que pour autant que cela soit strictement nécessaire.

Lorsque cela se justifie, elle collectera et traitera les données suivantes :

- A. **Concernant les élèves inscrits à l'école** : noms et prénoms, genre, numéro de registre national, nationalité, date d'arrivée en Belgique, langue maternelle, adresse postale, adresse électronique, date et lieu de naissance, informations relatives à l'état de santé et aux précautions à prendre en matière de santé, difficultés personnelles ou d'apprentissage, photographies, images vidéos, cours et activités scolaires, résultats aux tests et examens, diplômes obtenus antérieurement, équivalences des diplômes étrangers obtenus, documents nécessaires à une demande de valorisation des acquis, dossier scolaire disciplinaire, spécificités alimentaires, date d'inscription, informations financières (pour les demandes d'aide, de réduction, d'étalement, de remboursement,...) et tout autre information exigée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou les organismes qui en dépendent (vérification des conditions de financement de l'étudiant).
- B. **Concernant les parents des élèves** : noms et prénoms, nationalité, date d'arrivée en Belgique, adresse postale, adresse électronique, numéro(s) de téléphone, langue maternelle, informations financières (pour les demandes d'aide, de réduction ou remboursement, etc.).
- C. **Personnes de contact en cas d'urgence** médicale: noms et prénoms, numéro(s) de téléphone.

4. POURQUOI LA VILLE DE LIÈGE DOIT-ELLE TRAITER VOS DONNÉES ?

La Ville de Liège traite les données personnelles des personnes concernées pour :

- A. respecter ses **obligations légales** (transmissions d'informations à la Fédération Wallonie-Bruxelles et des organismes qui en dépendent, transmissions d'informations à l'Agence Fonds social européen, etc.) ;

- B. remplir ses **missions d'intérêt public** (gestion de la fréquentation scolaire et absences, gestion des diplômes, gestion pédagogique et scolaire de l'élève, prévention et assistance psycho-médicale, *etc.*) ;
- C. sauvegarder des **intérêts vitaux de ses élèves/étudiants** (prévention des accidents, communication ou obtention d'informations essentielles en cas d'urgence médicale, *etc.*) ;
- D. poursuivre des **intérêts légitimes** (informer les parents et les élèves, garder des traces de ses activités, aider les élèves dans leur scolarité et leur vie à l'école, garantir la sécurité des usagers, du personnel et des infrastructures, informer les parents des événements importants concernant leur enfant, *etc.*) ;
- E. exécuter les **engagements contractuels** entre l'établissement et les élèves/étudiants ou leurs parents (organisation des cours et gestion administrative, gestion des inscriptions, organisation de sorties et voyages scolaires, accès à l'intranet et à l'école virtuelle, *etc.*).

Dans certains cas, le traitement de vos données personnelles par la Ville de Liège est effectué à votre demande et uniquement sur base de votre **consentement** (communication de la liste des élèves de la classe et de leurs coordonnées ou de celles de leurs parents afin de favoriser leur vie sociale, photos individuelles, photos de classe et autres photos « souvenirs », registre d'anciens élèves pour permettre des retrouvailles, *etc.*) (*cf.* point 8).

En fournissant des informations personnelles à un établissement scolaire relevant du Pouvoir organisateur de la Ville de Liège, vous acceptez expressément qu'elles soient traitées par la Ville de Liège aux fins pour lesquelles vous les communiquez ainsi, qu'aux fins rappelées dans la présente déclaration.

En principe, vos données personnelles ne seront jamais utilisées dans un autre cadre que celui annoncé. Dans l'hypothèse où la Ville de Liège souhaiterait procéder à un traitement des données à caractère personnel pour une finalité qui n'est pas prévue dans la présente déclaration, contact sera pris avec vous par le biais des informations de contact que vous nous aurez communiquées afin de vous informer de ce nouveau traitement et de sa finalité, ainsi que de votre possibilité éventuelle de refuser ce traitement.

5. A QUI VOS DONNÉES PEUVENT-ELLES TRANSMISES ?

La Ville de Liège est le destinataire des données personnelles. Elles ne sont jamais transmises à un tiers, à l'exception des cas énoncés ci-dessous.

La Ville de Liège peut partager des données personnelles avec des autorités publiques, leurs sous-entités et leurs représentants ou conseillers si elle juge que cela est nécessaire ou approprié au regard de ses missions ou intérêts légitimes. C'est le cas par exemple lorsque l'établissement scolaire fournit des données au CPMS, aux services sociaux, aux professionnels de référence qui sont renseignés par l'élève ou par une autorité publique, aux services d'accrochage scolaire internes ou externes, aux médiateurs parentaux de la Ville de Liège, ou tout autre service mis à la disposition de l'étudiant.

La Ville de Liège peut également communiquer des données personnelles à des tiers si la loi l'y oblige, comme dans le cas des informations transmises à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'Agence Fonds social européen, ou si la Ville de Liège estime de bonne foi qu'une telle divulgation est raisonnablement nécessaire pour se conformer à une procédure légale, pour répondre aux demandes des autorités publiques, pour les besoins d'une procédure judiciaire, ou encore pour protéger ses droits, ses biens ou sa sécurité personnelle.

Lorsque cela est nécessaire, la Ville de Liège peut enfin transférer des données à un ou des sous-traitants responsables pour une série de manipulations nécessitant des connaissances techniques ou des programmes informatiques spécifiques, comme pour l'enregistrement des données et la gestion des inscriptions (Logiciel SIEL, Logiciel CREOS, Logiciel ProEco, Logiciel GIPS), ou encore pour la gestion de l'intranet des établissements scolaires (Logiciel Smart School, Office 365-Enseignement).

Dans ce cas, ces tiers ont uniquement accès aux données personnelles strictement nécessaires pour leurs tâches.

La Ville de Liège s'assure toujours que les tiers auxquels la Ville peut transmettre des données à caractère personnel fournissent des garanties conformes à la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi que la Loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère.

Aucune donnée à caractère personnel n'est transmise à des tiers ne faisant pas partie des destinataires mentionnés ou ne relevant pas du cadre juridique indiqué, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection en application du droit belge.

En toute circonstance, ni la Ville de Liège, ni l'un de ses sous-traitants, responsables conjoints ou destinataires, ne procèdent à la commercialisation ou à l'utilisation à des fins de marketing direct des données personnelles.

6. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Les données personnelles susvisées ne seront jamais conservées ou traitées plus longtemps que nécessaire et conformément aux obligations d'archivage imposées en matière d'enseignement.

7. QUELS SONT LES MOYENS TECHNIQUES MIS EN PLACE PAR LA VILLE POUR RESPECTER SES ENGAGEMENTS ?

La Ville de Liège prend les mesures techniques, physiques, légales et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles en sa possession. Dans ce but, elle met en place un certain nombre de procédures matérielles, électroniques et administratives, qu'elle réévalue et actualise régulièrement, afin de protéger les données contre tout accès non autorisé, d'en assurer la confidentialité et la sécurité, et afin de garantir l'utilisation correcte des informations recueillies en vue de réaliser le traitement concerné.

Ce qui précède implique notamment que seul le personnel désigné par la Ville de Liège peut accéder aux données, et ce uniquement au moyen de leur identifiant et mot de passe personnels. Le personnel de la Ville de Liège qui a accès à des informations permettant d'identifier des personnes est en outre tenu de protéger ces informations conformément à la politique de la Ville de Liège en matière de protection de la vie privée et des données à caractère personnel. Ainsi, les personnes en contact avec vos données doivent notamment adhérer à une Charte de confidentialité, à une Charte informatique, et s'engager à s'abstenir d'utiliser des informations personnelles à des fins autres que la prestation des services qu'elles sont censées assurer.

Dans le même ordre d'idées, la Ville de Liège s'assure que les sous-traitants éventuels auxquels elle fait appel protègent les données personnelles en offrant des garanties équivalentes à celles énoncées dans la présente déclaration. En outre, chaque sous-traitant extérieur signe un contrat avec la Ville de Liège en vertu duquel il est légalement tenu de respecter la législation applicable en matière de protection et de traitement des données à caractère personnel.

8. D'AUTRES UTILISATIONS DE MES DONNÉES PEUVENT-ELLES ÊTRE ÉGALEMENT FAITES ?

A. Photographies et vidéos

Avec l'accord des personnes concernées, la Ville de Liège, par l'intermédiaire des établissements scolaires, traite les photographies ou les vidéos prises lors d'événements scolaires ou parascolaires sur lesquels lesdites personnes apparaissent, ainsi que les photos de classe collectives et individuelles.

Dans ce cadre, les données associées suivantes peuvent également être traitées : nom, prénom, qualité d'élève de l'établissement scolaire, année scolaire, événement au cours duquel la photographie ou la vidéo a été prise.

En marquant leur accord, les personnes concernées cèdent à la Ville de Liège à titre gratuit et non exclusif les droits de diffusion des images pour les communiquer aux autres personnes présentes sur les clichés, illustrer le site internet, la newsletter et/ou la web TV de l'établissement scolaire, valoriser les activités pédagogiques/sections/etc. lors d'événements, organiser des activités « anciens élèves »,...

Le photographe désigné comme sous-traitant par la Ville de Liège se limite à l'utilisation de ce qui est nécessaire pour l'exécution de son contrat.

Les personnes concernées ne pourront revendiquer aucun droit quant aux supports ou produits sur lesquels seront reproduites ses données, de même qu'elles ne pourront exercer aucun droit de regard quant à leur élaboration, fabrication, production ou utilisation. Cependant les droits énumérés au point 9 de la présente déclaration sont garantis.

En aucun cas, la Ville de Liège ne cédera les droits sur les images visées à des tiers.

B. Activités d' « anciens élèves »

Pour informer les anciens élèves des soupers, organiser des rencontres d'ancien élèves ou tout autre événement susceptible de les intéresser, avec l'accord des personnes concernées, la Ville de Liège, par l'intermédiaire de l'établissement scolaire, peut utiliser les données suivantes : noms, prénoms, année d'inscription, adresse électronique et adresse postale, photographies et vidéos des élèves ayant été inscrits au sein de l'établissement scolaire.

C. Transfert de données à d'autres établissements scolaires

A la demande des établissements scolaires précédemment fréquentés et désireux de retracer le parcours de leurs élèves, la Ville de Liège est susceptible de communiquer les données suivantes : nombre d'élèves/étudiants inscrits et ayant fréquentés cet établissement préalablement et le nombre d'élèves/étudiants ayant réussi l'année scolaire sans que ne soient mentionnées d'autres données pouvant permettre l'identification des dits élèves/étudiants. Si cela est pertinent, ces données seront transférées totalement anonymisées, de façon à ce que le ou les élèves concerné(s) ne puisse(nt) pas être identifié(s) et à condition que le demandeur justifie d'un intérêt légitime. Dans les autres cas, le consentement explicite des personnes concernées sera requis avant tout envoi.

9. QUELS SONT VOS DROITS ?

Les droits suivants vous sont garantis conformément à la réglementation en matière de protection des données : le droit à l'information et à la transparence à la fois spontanée et à la demande ; le droit de consultation ou droit d'accès ; le droit de rectification ou de correction ; le droit à l'oubli et à l'effacement des données ; le droit au libre consentement et au retrait du consentement donné ; le droit d'opposition général et/ou à la prospection ou au marketing direct ; le droit à la limitation du traitement ; le droit au transfert ou à la portabilité des données ; le droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée ; le droit de vous voir notifier les failles de sécurité qui vous concernent le cas échéant.

Toutes les demandes d'information ou recours éventuels concernant l'utilisation de données personnelles par la Ville de Liège doivent être adressés à son Data Protection Officer (DPO), ainsi qu'à la Direction de l'école concernée.

La Ville de Liège s'engage à répondre aux demandes dans les meilleurs délais. Toutefois, afin de préserver la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, toute demande concernant la mise en œuvre de vos droits doit comporter une copie du titre d'identité du demandeur sur lequel sera apposée sa signature. Cette copie sera retournée en même temps que les informations désirées ou la prise en compte de la demande.

Vous avez évidemment également le droit de déposer une réclamation auprès du DPO de la Ville de Liège, voire même d'introduire un recours auprès de l'autorité de contrôle et de protection des données, si vous pensez que le traitement de vos données personnelles viole les dispositions de la présente déclaration ou la réglementation en vigueur.

Contacts :

Direction de l'Établissement scolaire, M. Becker Jean-Luc

Quai du Condroz 15, 4020 Liège ; ps.technologie@ecl.be

DPO de la Ville de Liège, Mme D. ADRIAENSSENS :

Place du Marché, 2, 4000 Liège. Belgique ; dpo@liege.be

Autorité de protection des données :

Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles. Belgique ; commission@privacycommission.be

10. DÉCLARATION GÉNÉRALE

En complétant le formulaire d'inscription, j'autorise expressément la Ville de Liège à traiter les données visées dans le présent document et ce, conformément à ce qui y est énoncé.

Je confirme également avoir reçu copie de l'ensemble du présent document et avoir été spécialement informé(e) que cette déclaration est valable pour le présent établissement scolaire et pour l'ensemble des années scolaires pendant lesquelles vous y êtes inscrit.

Signature pour prise de connaissance : Nom : Prénom :

Date Signature :

11. DÉCLARATION DE CONSENTEMENT - UTILISATION DES DONNÉES VISÉES AU POINT 8 :

Je reconnais avoir lu la déclaration de protection de la vie privée et des données à caractère personnel dans l'enseignement communal liégeois, et avoir pris connaissance de mes droits, en ce compris la possibilité de retirer mon consentement à tout moment, par simple lettre adressée au Directeur de l'Etablissement scolaire concerné.

Je, soussigné(e) (nom et prénom)

marque mes choix concernant les traitements suivants, conformément au présent document, et aux informations spécifiques fournies en son point 8.

Photographies et vidéos

- Accepte
 Refuse

En cas d'acceptation, les photographies et les vidéos et, si cela se justifie, les données associées (présence de la personne à l'évènement où la photographie a été prise, qualité d'élève, nom et prénom, année fréquentée, etc.) pourront être :

- transmises aux autres personnes présentes sur les photographies ou vidéos ;
- utilisées (conservées, reproduites, exposées, distribuées, publiées, éditées, copiées, diffusées, etc.) pour illustrer et valoriser les activités de l'Etablissement scolaire sur des publications ou supports tels que le site internet de l'établissement scolaire, la newsletter ou le journal de l'école ou de la Ville, des dépliants ou affiches de l'Etablissement, des expositions de l'école, etc.

Activités et suivi pour les anciens élèves

- Accepte
 Refuse

Communication aux établissements scolaires précédemment fréquentés

- Accepte
 Refuse

Date

Signature :